

Nicolas Hulot s'occupera de la mer, Jacques Mézard de la pêche



Le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, à l'issue d'un Conseil des ministres à l'Élysée, le 24 mai 2017

(AFP/STEPHANE DE SAKUTIN)

Le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a la politique de la mer dans ses attributions tandis que son collègue de l'Agriculture Jacques Mézard supervisera la politique de la pêche, selon des décrets publiés jeudi au Journal Officiel.

Le ministre Hulot "prépare et met en ?uvre la politique du gouvernement" dans les domaines du développement durable, de l'environnement, des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement et de la mer, indique le décret relatif à ses attributions.

"Au titre de la mer, il exerce notamment les attributions relatives aux transports maritimes et à la marine marchande, à la plaisance et aux activités nautiques, aux ports, au littoral et au domaine public maritime, à la sécurité, à la navigation, à la formation et aux gens de mer", précise le décret. Ce sera également au ministre d'Etat de veiller "au développement durable en mer et sur le littoral".

Concernant la pêche, c'est en revanche le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation qui en aura la charge.

Jacques Mézard aura à définir et mettre en ?uvre "la politique en matière de pêches maritimes, de produits de la mer et d'aquaculture, notamment en ce qui concerne la réglementation et le contrôle de ces activités et le financement des entreprises de la pêche et de l'aquaculture", précise le décret.

Les acteurs du monde maritime regroupés au sein du Cluster maritime français (CMF) avaient fait part la semaine dernière

de leur "déception" en faisant remarquer que les mots "mer" et "pêche" avaient disparu des attributions ministérielles.

Alain Cadec (LR), président de la commission pêche du Parlement européen avait également déploré l'absence d'un ministre ou secrétaire d'Etat en charge des questions maritimes et de la pêche.

Le gouvernement de Bernard Cazeneuve comptait un secrétaire d'Etat en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche, dépendant du ministère de l'Ecologie de Ségolène Royal.